

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 85 (1956)

**Heft:** 8-9

  

**Rubrik:** L'enseignement moyen et supérieur à Fribourg de 1848-1857

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'enseignement moyen et supérieur à Fribourg de 1848 à 1857

Le 24 mai, M. le chanoine Pfulg, inspecteur primaire et secondaire, développa sous les auspices de la *Société d'Histoire du Canton de Fribourg* un sujet quasiment inédit pour la plupart des auditeurs : *L'Enseignement moyen et supérieur à Fribourg de 1848 à 1857*.

M. Gaston Castella, professeur à l'Université, introduisit brièvement, en sa qualité de Président, le conférencier à l'assistance nombreuse où, à côté des membres de la Société d'histoire, l'enseignement primaire et secondaire était abondamment représenté.

Dans la belle salle paroissiale de Saint-Nicolas, à la Grand-rue, j'ai noté la présence de MM. J. Bovet, juge cantonal ; E. Ems, ancien président du tribunal cantonal ; R. Binz, chancelier d'Etat ; L. Desbiolles, ingénieur cantonal ; Cantin, recteur, Jordan, Wicky, Humbert et Bonfils, professeurs, au collège Saint-Michel ; P. Barras et Favarger, rédacteurs à *La Liberté*, et R. Progin, inspecteur scolaire . . .

Cet enseignement fut concrétisé par l'Ecole cantonale. Elle résultait de la fusion de l'Ecole moyenne et de l'ancien Collège des Jésuites supprimé en 1848, par le régime radical. La loi sur l'Instruction publique du 25 septembre 1848 en consacra l'institution, et Alexandre Daguet en assumait constamment la direction. Elle relevait naturellement de l'Etat.

Elle comportait cinq subdivisions : un *progymnase*, le plus fréquenté, qui était une section préparatoire aux quatre autres avec un cours de deux ans — il n'y avait point alors d'écoles secondaires de district et celle de Bulle n'ouvrit ses portes qu'en 1855 ; une *section classique*, incluant, dans un cycle triennal, les humanités gréco-latines ; une *Académie* où divers maîtres impartissaient des cours de droit ou de philosophie la couronnait, les cours étant répartis sur deux ans ; une *section industrielle et technique*, avec deux classes d'une année chacune, qui suppléait et succédait à l'Ecole moyenne ; une *section pédagogique*, enfin, l'Ecole normale, où les candidats, tous internes et équipés aux frais des couvents désaffectés des Augustins et d'Hauterive, se préparaient en deux ans à l'enseignement primaire et secondaire. Ils bénéficiaient de bourses couvrant le 40 % des frais, à condition de rester huit ans au service de l'Etat. L'Ecole normale occupait l'aile centrale du bâtiment du Collège.

Les élèves de l'Ecole cantonale provenaient de la ville et de la campagne. Notons que c'était le seul établissement cantonal de for-

mation générale à l'usage des jeunes gens. L'année scolaire débutait en septembre et se terminait en juillet. Elle débuta officiellement le 13 septembre 1848 par un banquet qui unissait fraternellement maîtres et élèves.

Son corps professoral était ainsi constitué : directeur, Alexandre Daguët : histoire, pédagogie théorique et pratique — ce valeureux pédagogue rédigeait entièrement ses cours et accompagnait ses élèves dans les classes de la Ville ; Prat, un Français anticlérical : mathématiques ; Bornet, 1818-1880, poète de la Gruyère : littératures française et latine ; Ayer, de Sorens, compilateur d'une grammaire en vigueur à l'école : géographie et histoire suisse ; J. Vogt, organiste de la cathédrale : chant, piano, orgue ; Eggis : musique instrumentale et fanfare ; P. Sciobéret, surveillant attitré : grec, latin et philosophie ; Etienne Perroulaz, curé de Vuissens et ultérieurement chanoine : la pastoration religieuse ; Renevey, ancien instituteur, économiste : comptabilité. Ajoutons-y l'horticulture et les travaux manuels. Une vaillante équipe ! Un programme consistant !

La I<sup>re</sup> année, 120 élèves se présentent ; 90 au progymnase et 17, dont 10 Broyards, à l'École normale dont l'accès dépendait de certaines conditions : 16 ans d'âge, un certificat d'études antérieures, une caution, une bonne constitution et des aptitudes physiques (le placet épiscopal n'était plus requis pour enseigner ; d'ailleurs, l'évêque, Mgr Marilley, était en exil).

\*

Si la structure de l'École s'avérera toujours précaire et son esprit teinté de libéralisme, d'excellents principes pédagogiques, ceux mêmes du Père Girard, président à l'organisation des études et à la formation intellectuelle : l'école pour la vie, opposée à la mnémotechnie et à un enseignement abstrait ; un enseignement gradué et concret ; l'acquisition de connaissances positives, jointe au développement de l'esprit critique, de la personnalité, du sens moral et esthétique, cela dans l'esprit de l'établissement qui, dit l'article 193 du Règlement général, sera « religieux, humanitaire, démocratique et progressif ». Les tâches à domicile aussi devront favoriser l'activité libre de l'étudiant.

Cette institution, organisée au milieu de l'agitation et d'un public défavorablement prévenu et compliquée, dénombre, en 1849, 209 élèves et délivre, en 1850, suivant les capacités, des brevets de 1 à 3 ans. En 1851 déjà des voix discordantes proposent le rattachement de l'École normale à l'École d'agriculture, nouvellement installée à Hauterive.

Le 22 avril 1853 marque le soulèvement de Carrard contre le Gouvernement, réprimé par la garde civique, l'attaque de la Porte des Etangs, l'investissement du Collège avec la claustration de ses

occupants et la prise des 107 fusils de l'arsenal. Il y eut quelques morts et des blessés. Surtout, la vie intellectuelle et morale subit le fâcheux contrecoup de ces événements.

En 1854, quand les attaques calomnieuses paraissent céder, se font jour de graves dissensions internes, notamment entre le directeur et l'ambitieux Ayer qui voulait le supplanter.

Produit des circonstances et de la nécessité plutôt que de l'art pédagogique, l'établissement offre les inconvénients qui détiennent à sa nature complexe, notait Daguet, dans son discours de clôture, et en 1856, face aux événements menaçants, on envisageait d'anticiper l'octroi des Brevets.

12 juillet 1857, dernier message directoral. On y déplore, au détriment des éduqués et du pays, l'immixtion de la politique en matière d'instruction et d'éducation. L'Ecole comptait à ce moment-là 18 professeurs. Bornet, Sciobéret, Haldy, démissionnent et s'expatrient, celui-là mourra à La Chaux-de-Fonds où il devait donner une vigoureuse impulsion à l'instruction populaire et lancer un *Mannuel d'instruction civique* qui fit fortune. Daguet, Ayer, Majeux sont éliminés par la nouvelle constellation gouvernementale qui ne leur pardonne pas de s'être inféodés, à tort d'ailleurs, dans la politique locale. 126 instituteurs, dont 100 en fonctions dans le canton, avaient passé par l'Ecole normale.

9 juillet 1857, promenade scolaire à l'île Saint-Pierre. Le 23, après une manifestation sportive du *corps des cadets* au Palatinat, la distribution des prix, une course l'après-midi à Bourguillon, le concert d'orgue de Jacques Vogt mettait en beauté un terme à l'existence de l'Ecole.

Il sied de faire une mention spéciale pour Alexandre Daguet, patricien fribourgeois, né en 1816, qui eut une jeunesse besogneuse. Il est connu comme auteur d'une *Histoire du canton*, en trois volumes. Cet ancien élève, dissident des Jésuites, fort cultivé, fut investi de plusieurs charges publiques, dont celle de membre de la *Commission des études*. Novateur en pédagogie, marchant sur les brisées du Père Girard, très aimé de ses élèves dont il partageait la vie et les préoccupations, il affirma avec bonheur sa forte personnalité intellectuelle et mit, à l'Ecole, son libéralisme éclairé au service de la concorde et du bien commun. Grâce à la bienveillance du conseiller d'Etat Hubert Charles, directeur de l'Instruction publique, il sera bientôt nommé à la tête de l'Ecole secondaire des jeunes filles de Fribourg.

Un échange fructueux de vues suivit cette causerie, faite sur le ton de la conversation enjouée, qui mettait l'accent sur tout ce qui touchait à l'Ecole normale. M. le chanoine Pfulg, secondé incidemment par M. Castella qui en profita pour souligner, raviver la personnalité d'Alexandre Daguet et faire justice de la partialité imméritée dont

il a été l'objet, se prêta de bonne grâce aux éclaircissements qu'on lui demanda : M. le recteur Cantin, à propos de l'orientation religieuse de l'Ecole, M. P. Barras et M. M. Favarger, arrière-petit-fils de Daguet, dont les parents étaient également présents.

M. le professeur Castella, qui se passionne pour tout ce qui touche à l'histoire locale de Fribourg, remercia chaudement M. l'Inspecteur de son exposé captivant, suivi d'ailleurs avec beaucoup d'attention, et en souhaita la publication dans les prochaines *Annales fribourgeoises*.

Merci, M. le chanoine, de nous avoir révélé, avec une érudition souriante, une page mouvementée et quasiment inconnue du grand public, de l'histoire de l'Ecole fribourgeoise à un tournant décisif du siècle dernier, en attendant que vous ne récidiviez en nous brossant, à l'occasion, la physionomie, composite, troublée parfois, de l'ancienne Ecole normale d'Hauterive dont vous avez aiguillé sur la voie de la sagesse et du progrès la sœur cadette de Fribourg !

ROBERT YERLY

## Retraite à Montbarry

Comme ces années dernières, la Société des retraites fermées organise une retraite pour hommes en automne à Montbarry. Elle aura lieu cette année *du jeudi soir 4 octobre au dimanche après midi 7*. Elle sera prêchée par le *R. P. Jean Nicod*. Ceux qui ont suivi la retraite du mois de mai ont vivement apprécié sa parole solide, pratique, pleine d'élan apostolique.

La date coïncidant avec celle des vacances pour un bon nombre d'instituteurs de la campagne fribourgeoise, nous nous permettons de les inviter à profiter de cette occasion. Déjà ces années dernières un fort groupe d'instituteurs s'était joint aux autres retraitants dans la plus parfaite harmonie, et ceux qui sont venus une fois éprouvent toujours le désir de renouveler une expérience spirituelle si bienfaisante.

Le prix de pension pour les trois jours est réduit à la modeste contribution de 12 fr., grâce au subside de la Société des retraites, et à celui du fonds de Mgr Dévaud en faveur des instituteurs retraitants. Les inscriptions sont reçues par M. le chanoine Overney, Grand Séminaire, Fribourg, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre au plus tard.